

La justice ordonne l'expulsion de l'Engrenage... dans 6 mois !

Depuis le 17 juin 2020, nous occupons une friche arborée renommée "Les Jardins de l'Engrenage", avenue de Langres à Dijon, pour faire obstacle au programme immobilier de 307 logements "Garden State", qui prévoit la destruction de ce précieux espace naturel.

Sans jamais s'être rendu sur le terrain pour en apprécier les qualités pédologiques et la dynamique de vie créée dans le quartier, le Maire de Dijon a lancé en août 2020 une procédure judiciaire d'expulsion des jardiniers et des occupants de la maison située sur la parcelle.

Après avoir prononcé en novembre 2020 l'expulsion des seuls jardins (toujours en sursis), le Tribunal judiciaire de Dijon vient de rendre son jugement ce vendredi 19 mars 2021 concernant la maison occupée : **le juge prononce une ordonnance d'expulsion mais accorde aux occupants un délai de 6 mois pour quitter les lieux.**

Nous prenons acte de cette décision : pour nous, chaque jour, chaque semaine, chaque mois gagné dans cette lutte contre la bétonisation de la nature, est une victoire contre l'adversité. Jardiniers de l'Engrenage, Dijonnais.es protégeant cet espace, nous mettrons à profit les 6 prochains mois pour nous enraciner encore plus solidement dans cette terre dont nous prenons soin, à l'image des légumes qui y pousseront pour une nouvelle saison dans le potager collectif et les jardins familiaux.

Ce temps précieux qui nous est offert, nous l'utiliserons aussi pour renforcer l'ancrage des Jardins de l'Engrenage dans le quartier et pour réfléchir avec les riverains à l'avenir de cet espace naturel de 2 hectares que nous voulons sauver de la bétonisation promise.

Cette réflexion, nous souhaitons pouvoir la mener aussi avec la Ville, comme nous l'avons proposé au Maire dans notre [lettre ouverte du 4 mars 2021](#). Nous espérons que ce nouveau délai imposé par la justice permettra d'engager un dialogue avec la Ville et le promoteur, sur la possibilité de préserver cet espace naturel dans un quartier déjà sur-densifié en logements, pour créer un véritable îlot de fraîcheur pour les mois et les années caniculaires qui s'annoncent malheureusement

D'ici là, nous **invitons les Dijonnais.es à la [Fête du Printemps](#) ce [dimanche 21 mars](#)** entre 11h et 18h, autour d'un mini-marché, d'une buvette et d'un four à pizza, avec la découverte du jardin et des ateliers de semis et de fabrication de refuges pour la biodiversité. Moments à partager en famille, en respectant les précautions sanitaires en vigueur (distanciation, port du masque, etc.)